

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine		
AVIS N° 2006 – 8		
Date : 12/12/06	Objet : Révision de 5 listes d'espèces déterminantes	Vote : Favorable à l'unanimité

Le CSRPN, réuni le 12 décembre, a étudié les listes d'espèces suivantes proposées pour la révision des listes d'espèces et d'habitats déterminants validées par le CSRPN en 2002 :

- **Phanérogames**
- **Amphibien**
- **Trichoptère**
- **Avifaune**
- **Malacofaune**

Pour les listes existantes, il s'agit en général d'ajout de nouvelles espèces déterminantes, de modifications de la note déterminante ou de précisions apportées dans la définition des critères de qualification.

Avis du CSRPN (Avis N° 2006-8) :

Après avoir examiné, pour chacune de ces listes, les espèces déterminantes et les critères de qualification,

Après avoir apporté quelques modifications et ajouts à ces listes,

Considérant que ces listes regroupent les espèces à fort intérêt patrimonial,

Le CSRPN valide les 5 listes d'espèces.

Toutes ces données seront intégrées dans le document intitulé « Modernisation des ZNIEFF en Lorraine – Espèces et Habitats Déterminants de Lorraine »

Le président du CSRPN :
M. Serge MULLER

